

Comment enregistrer un poulain.

Voici les étapes à suivre pour enregistrer un poulain.

- 1) Vous assurer que les 2 parents de l'animal ont bel et bien leurs test d'ADN. Si ce n'est pas le cas, vous devrez demander une trousse pour celui qui n'en n'as pas également en contactant Laura Lee Mills au (613) 731-7110 poste 314 et en acquitter les frais.
- 2) Faire une demande de trousse de test ADN et un implant électronique et en acquitter les frais
- 3) Vous devez faire la demande d'un nom de troupeau si vous n'en avez pas déjà un et en acquitter les frais.
- 4) Si la jument mise en gestation vous appartenait au moment de la saillie, le poulain portera votre nom de troupeau. Si ce n'est pas le cas, il portera le nom de troupeau du propriétaire de la jument au moment de la saillie.
- 5) Lors de la réception de ces documents, vous devez compléter les formules, mettre l'implant électronique dans le ligament cervical postérieur (ligamentum nucaea) côté gauche du cheval.
- 6) Retourner les formules dument remplies à Laura Lee Mills au
SCEA/CLRC
2417 Holly Lane
Ottawa, Ont
K1V 0M7
- 7) Récolter des poils de la crinière en prenant bien soin de ne pas les couper afin de conserver le bulbe qui servira à l'analyse de l'ADN. Vous devez suivre les instructions fournies avec la trousse et retourner le tout à
Maxxam Analytics Inc.
335 Laird Rd
Guelph, Ont.
N1H 6J3
- 8) Lorsque les formules seront reçues et approuvées et que les test d'ADN seront faites et qu'ils qualifieront, un certificat d'enregistrement vous sera retourné avec toutes les informations sur votre cheval.